



Agents autorisés Membres du conseil d'administration de la FPPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M ^{me} Sophie Perreault, AQDFL. M. Yvon Laurin. Ass. Prop. des fruiteries du Québec	Représentants des chaînes Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Métro Sobey's M. Alfredo Cadario, coordonnateur Table filière pomme
--	---

9 septembre 2009

Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2009



Le 8 septembre 2009, à la suite d'une rencontre, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé de conserver le statu quo dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec.

Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le jeudi selon les nouvelles circulaires des chaînes alimentaires.

SEPTEMBRE	3	10	17	24	
	Sunrise N Paulared	Sunrise N Paulared Lobo xx	Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N	
OCTOBRE	1	8	15	22	29
	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland

xx : quantité limitée **N** : nouvelle variété en quantité limitée

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés.**

Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2009

Décision du comité de prix du 8 septembre 2009 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., la Fédération des producteurs de pommes du Québec **de fixer le prix de la variété McIntosh.**

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 11,50 \$ C : 11.50 \$	S : 11.50 \$ C : 11.50 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 11.50 \$ C : 11.50 \$				
À compter du début de l'écoulement				S : 11.50 \$ C : 13.00 \$			

S: Sac C: cellule

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le **lundi 14 septembre 2009 à compter de 20 h** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

Daniel Ruel